

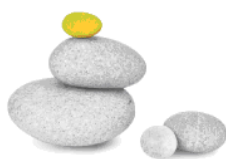


ESPACE
DROIT
interactif

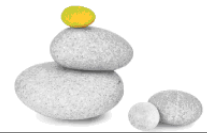
ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE GESTION EN RESSOURCES JURIDIQUES
CENTRE DE RECHERCHE, DE DOCUMENTATION ET DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION JURIDIQUE

Sciences Politiques

Prépas 2010/2011



*Préparation au concours d'entrée à **Sciences Po.** Paris -
- **IEP** Aix-en-Provence, Lille, Rennes, Toulouse, Strasbourg, Lyon, Bordeaux et Grenoble*



CHOISIR LE CURSUS SCIENCES POLITIQUES C'EST CHOISIR L'EXCELLENCE

Sciences-Po. aujourd'hui :

Faire le choix de présenter Sciences Po. n'est sans doute pas la voie la plus facile. C'est un parti pris intellectuel, un cursus d'une grande richesse et l'assurance d'un brillant avenir professionnel.

Le crédit acquis par cette prestigieuse formation vaut en premier lieu par sa **politique de sélection**. D'un très haut niveau d'exigence, l'entrée en 1^{ère} année permet à tout étudiant admis d'acquérir *ipso facto* un **statut d'excellence**.

Cette politique de mise en valeur des étudiants sort encore renforcée de la réforme. Elle réserve, depuis janvier 2008, la présentation du concours aux bacheliers de l'année.

L'ouverture à l'international est un des meilleurs atouts de l'Ecole. Dès leur 1^{ère} année, les étudiants sont immergés dans un milieu multilingue. L'IEP Paris accueille en moyenne 2000 étudiants de 40 pays différents. Ce pluralisme permet le tissage d'un solide réseau de relations aujourd'hui indispensable à toute carrière réussie.

L'ouverture se réalise encore par l'apprentissage obligatoire de 2 langues étrangères.

L'IEP Paris connaît aujourd'hui des déclinaisons provinciales. Totalement indépendantes, elles n'en présentent pas moins des qualités remarquables qui en font des objectifs tout aussi recommandables (les IEP d'Aix-en-Provence, Toulouse, Grenoble...).

L'organisation des études :

Le diplôme de Sciences Po. jouit d'une forte notoriété en France comme à l'étranger.

L'IEP Paris propose également des doubles diplômes avec de prestigieuses Universités étrangères (London School of Economics (LSE), Columbia School of International and Public Affairs (SIPA)...). En outre, le cursus Sciences Po. répond aux exigences normes de l'espace européen de l'enseignement supérieur (ECTS).

Le cursus IEP s'effectue en 2 temps et présente 2 possibilités d'intégration :

- La **Licence** : 1^{er} cycle de 3 ans dont la dernière année est passée à l'étranger
- Le **Master** : 2nd cycle de 2 ans (11 Options envisageables)

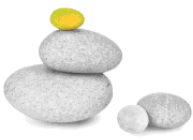
L'accès à Sciences Po :

➤ La voie prestigieuse

- **Entrée en 1^{ère} année**
- **A Paris : immédiatement après le bac**
Formation en 4 ans pour les titulaires d'un Bac (1^{er} cycle + Master)
- **A Aix, Lille, Rennes, Toulouse, Lyon & Strasbourg : immédiatement après le bac, ou l'année qui suit son obtention**
(concours commun ; Bac+1)
Formation en 4 ans pour les titulaires d'un Bac ou Bac +1.

➤ La voie détournée

- **Entrée directe en 2^e année**
A Aix, Grenoble et Lyon :
 - Formation en 3 ans pour les titulaires d'une Licence ;
 - Formation en 2 ans pour les titulaires d'un Bac +3.
- **Intégration après un 1^{er} cursus**
 - **Master 1**



Notre Prépa :

Pourquoi ?

Notre **expérience** et la **réussite** de nos étudiants dans la préparation aux concours et examens.
Notre maîtrise de l'intelligence des concours.
Notre savoir-faire pédagogique.
Mais surtout, la réussite de nos anciens étudiants :
100 % de réussite préparation hivernale ; 100% de réussite aux oraux préparation estivale &
Major des écrits Pré- Capa 2006
80 % de réussite aux écrits et 100% à l'oral Pré- capa 2007 (Major des écrits & 2008 (Major des écrits)
80 % de réussite Pré- capa 2008, Major & Vice- major des écrits, Major des oraux – (...)
Major CFPN 2006

Comment ?

Un conseil scientifique

Afin de perpétuer l'intelligence et la qualité de nos préparations et parce que Sciences- Po. procède d'une logique particulière, l'élaboration et le suivi de la prépa s'effectuent sous la tutelle d'un Conseil scientifique composé d'enseignants-chercheurs en Sciences politiques et d'enseignants du secondaire.

Ce Conseil scientifique a vocation à porter les étudiants vers la réussite en leur donnant la motivation pour aller au-delà d'eux-mêmes et la confiance pour donner le meilleur d'eux-mêmes.

Président : William Genieys

Directeur de recherche CNRS
Faculté de Droit & de Science politique, Montpellier I
Directeur Master 2, Politique et action publique comparée, Dpt sc. Po.
Co-Directeur revue science politique Pôle sud
Responsable scientifique laboratoire européen associé (LEA) avec l'Université de Barcelone

Vice - Président : Jean Joana

Professeur de Science politique, IEP Toulouse
Directeur des études

Membres

AF. Decarpentrie, Co-directrice associée Espace Droit - Professeur à l'école de notariat de Nîmes
V. Nisato, Docteur en Droit privé, Enseignante à la Faculté de Droit d'Avignon - Co-directrice associée Espace Droit.

L'équipe pédagogique

Madame AF. Decarpentrie

Co-Directrice associée - Espace Droit

Madame N. Blanc

Professeur d'Histoire - Lycée Champollion - Montpellier

Monsieur Eric Guerin-Lapotre

Docteur en Droit public – Membre du CETIJ
Formateur au CNFPT - Chargé de cours à l'Université de Montpellier et de Perpignan

Madame V. Nisato

Docteur en Droit Privé - Co-directrice associée - Espace Droit

Monsieur C. Roux

Maître de Conférence en Science politique - Université Montpellier I
Chercheur Au CEPEL, UMR 5112 - CNRS

Une préparation pour réussir

L'état d'esprit clairement affiché par Sciences-Po Paris aujourd'hui est de privilégier les étudiants ayant « une tête bien faite » suivant les mots de son directeur, Richard Descoings.

La méthode et le savoir-faire guideront le travail des enseignants de la prépa. L'accent sera mis sur la transmission des outils et la réflexion.

- **Savoir apprendre**

Chaque face à face pédagogique est placé sous le signe de l'interactivité. S'appuyant sur les acquis du secondaire, chaque cours a comme objectif l'acquisition de la souplesse intellectuelle, de la transversalité de la réflexion, de l'aptitude au raisonnement et à l'argumentation.

- **Savoir faire**

La maîtrise de l'écrit, le sens de la formule, l'aptitude à l'ordonnement des idées sont au centre des préoccupations de la prépa. La forme est au centre de la préparation pour que chaque candidat domine son sujet et ne soit pas soumis à l'ingratitude d'une rédaction maladroite.

- **Savoir réussir**

La réussite passe par la confiance en soi, la maîtrise de ses connaissances, l'aptitude à la transcription de ses idées et la compréhension de l'intelligence du concours. Chaque candidat est accompagné individuellement. L'accent est mis sur la maîtrise de ses points faibles et valorisation de ses qualités. Au fil des galops d'essais, la confiance s'installe, la pertinence du savoir se construit, la réussite s'impose.



Prépas Espace Droit

Savoir apprendre, savoir faire, savoir réussir

2 formules au choix de l'élève : Cours renforcés & suivi hebdomadaire et/ou prépa intensive

➤ Cours Renforcés & Suivi Hebdomadaire :

Les cours renforcés s'adressent aux élèves de 1^{ère} et de terminale désireux d'anticiper l'acquisition ou l'approfondissement des connaissances nécessaires à la réussite de l'examen, combler leurs lacunes et bénéficier d'un suivi personnalisé parallèlement à leur cursus scolaire.

La prépa aux concours des IEP de Province et de Sciences Po. Paris est ainsi organisée de manière hebdomadaire de façon à permettre une assimilation progressive et efficace des connaissances, autant que de la méthodologie indispensable à la réussite des épreuves du concours.

Du Mercredi 6 octobre 2010 au vendredi 20 mai 2010.

Mercredi après-midi ou samedi matin

(Pendant les périodes de vacances scolaires les cours sont suspendus. Chaque candidat reçoit un travail personnalisé à rendre à la rentrée)

➤ **Mercredi Après-midi ou Samedi Matin :**

- Histoire (2h)
- Revue de presse/Culture G (1h)
- Langue vivante (2h)
- Matière optionnelle (Sciences Po. Paris uniquement) : (1h en alternance avec l'épreuve de culture G)

➤ **Galops d'essai :**

3 séries de galops d'essai sont organisés à la veille des vacances scolaires de Noël, Février et Pâques. Les dates définitives des épreuves sont communiquées aux élèves à la rentrée.

➤ Stages intensifs de révisions :

Organisés pendant les périodes de vacances scolaires¹ à partir des vacances de la Toussaint 2010, les stages intensifs permettent d'optimiser les périodes de vacances en les consacrant au renforcement des connaissances, à l'acquisition de la méthodologie et du savoir-faire indispensables à la réussite des épreuves du concours.

Les programmes de révision sont conçus et orientés selon le choix du candidat de présenter les IEP de Province ou Science Po. Paris.

• STAGE DE LA TOUSSAINT :

(Du lundi 25 octobre 2010 au vendredi 5 novembre 2010)

➤ **Lundi, mardi :** 2h de cours pour chacune des épreuves du concours

- Histoire (2h)
- Culture générale/question contemporaine (2h)
- Langue (2h)

➤ **Mercredi**

- **Matin :** Conférence débat (2h)
- **Après-midi :** Séminaires d'actualité & Revue de presse (2h)

➤ **Jeudi 28 & vendredi 29 octobre 2010 :** galops d'essai et corrections

➤ **Jeudi 4 & vendredi 5 novembre 2010 :** cours et/ou tests de connaissances de 17h30 à 19h00

¹ Le calendrier des vacances scolaires retenu pour l'élaboration du présent emploi du temps est celui de la Zone A : Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse.

• **STAGE DE NOËL :**

➤ **Samedi 18 décembre :**

- Travail sur documents
- Sélection et répartition des thèmes des dossiers documentaires

• **STAGE DE FEVRIER :**

(Du lundi 15 février 2010 au vendredi 26 février 2010)

➤ **Lundi, mardi :** 2h de cours pour chacune des épreuves du concours

- **Histoire** (2h)
- **Culture générale/question contemporaine** (2h)
- **Langue** (2h)

➤ **Mercredi**

- **Matin :** Conférence débat (2h)
- **Après-midi :** Séminaires d'actualité & Revue de presse (2h)

➤ **Jeudi & vendredi :** galops d'essai et corrections

• **STAGE D'AVRIL :**

(Du lundi 12 avril 2010 au vendredi 23 avril 2010)

➤ **Lundi, mardi :** 2h de cours pour chacune des épreuves du concours

- **Histoire** (2h)
- **Culture générale/question contemporaine** (2h)
- **Langue** (2h)

➤ **Mercredi**

- **Matin :** Conférence débat (2h)
- **Après-midi :** Séminaires d'actualité & Revue de presse (2h)

➤ **Jeudi & vendredi :** galops d'essai et corrections

Une semaine de révisions générales, dont la date est fixée lors du stage intensif d'avril, est organisée avant l'examen et après les épreuves du baccalauréat.

Conditions d'inscription :

- CV & Lettre de motivation
- Dossier scolaire (*Bulletins de l'année en cours et de l'année précédant l'inscription à EDI*)
- 1 enveloppes timbrée
- 1 photo d'identité



Pour tout renseignement : 04 67 81 75 08 ou 0 952 713 274

Sarl au capital de 7500 €
RCS Montpellier 445 174 816
code APE 804 C

ESPACE DROIT INTERACTIF
9 rue de la République
34000 Montpellier

tel.: 0952 713 274
mail: contact@espacedroit.net
http: [//www.espacedroit.net](http://www.espacedroit.net)

